VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES
—DE—
Grandes Valeurs
Améliorées et Non-Améliorées.

Dans le Second District.

Dans un quartier s'améliorant journellement.

Au coin des rues Moss

Ou Bayou St Jean et Grande Route St Jean.

Occupé par une Grocerie, Café et un Marché Privé depuis des années

Nos 1252-1254

Bayou St Jean ou rue Moss, coin de la rue Washington. Elégante résidence à deux corps de logis.

Nos 1248-1250

Bayou St Jean ou rue Moss, entre les rues Washington et St John, Elégante résidence à deux corps de logis.

No 3230

Rue St John entre l'avenue Hagan et la rue Rendon. Un cottage à retiré de la rue.

5

Beaux lots de terre dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dupré et St Philippe.

Coin des rues

Dupré, St Philippe et Bellechasse. Un cottage à un étage.

2

Cottages, rue St Philippe, entre White et Dupré.

5

Magnifiques lots de terre dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Dumaine, St Philippe et Bellechasse.

Vente pour effectuer un Partage.

Succession de Victor Petit.

No 36,061.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 313 rue de la Commune.

Mercredi le 27 Août 1902,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 313 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu et conformément à un jugement [illegible] et rendu en pleine séance de la cour le 23 juin 1902 et signé en pleine séance de la cour le 27 juin 1902 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, formant le coin des rues Dupré et St-Philippe et Bellechasse, mesurant 37 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dupré sur 53 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur la rue St Philippe, 60 pieds et 4 lignes sur la rue Bellechasse, et 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St Philippe, 63 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot A, 76 pieds 3 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face sur la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe, 76 pieds 2 pouces sur le côté du lot B, 86 pieds 2 pouces sur la ligne opposée, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet 443 borné par l'avenue Hagan et les rues St John, Ursulines, St-Philippe et Rendon, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St-John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 127 pieds 9 pouces et 6 lignes sur l'autre côté le séparant des lots 8, 9 et 10 et 59 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 8 mai 1873 annexé à un acte de Jos Duvigneaud, notaire, daté du mois d'août 1880.

Les améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie fermée, galerie de devant, hangar, etc., portant le No 3230 rue St John.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté avril 20, 1866, annexé à un acte de P. Coudrain, daté 5 mai 1866 et mesurant 9 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean sur une profondeur de 66 pieds sur le côté de la Grande Route St Jean et 68 pieds 11 pouces sur le côté de la rue Washington et 15 pieds de largeur dans le fond et secondement une autre portion de terre adjoignant le précédent désigné par le No 2 et mesurant, mesure française, 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean, 50 pieds 7 pouces de face sur la Grande Route St-Jean, 62 pieds sur l'autre ligne le séparant du lot No 2 41 pieds 6 pouces sur la ligne du fond perpendiculaire à la Grande Route St-Jean, le tout plus ou moins, d'après le plan de Louis Bringier, daté le 24 septembre 1834, annexé à un acte de H Pedesclaux, daté le 4 octobre 1834. Les améliorations comprennent une bâtisse occupée par une grocerie, un café et un marché privé, une chambre, deux grands appartements, hangar, citerne, etc.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Bayou St Jean ou la rue Port, les rues Washington, Première et St John, et l'intersection de la rue des Ursulines, ledit lot est désigné par la lettre A, sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, ledit lot mesure d'après ledit plan 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face sur la rue Port, ou Moss, ou Bayou St Jean, 128 pieds de face sur la rue De Soto, 132 pieds 7 pouces et quatre lignes sur le côté du lot B, et 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, ledit lot formant le coin de la rue Moss ou Port ou Bayou St Jean et la rue Washington. Les améliorations comprennent un joli cottage à deux corps de logis, ayant 6 chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 1252 et 1254 de la rue du Port et Moss.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, sur un plan de D. E. Seghers et Fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, dans l'ilet borné par le Bayou St Jean ou Port, les rues Washington, Première et St Jean; ledit lot mesurant, d'après ledit plan, 32 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Port ou Moss ou le Bayou St Jean, 132 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot A, 127 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du côté opposé et 32 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une jolie résidence double à un étage ayant 6 chambres, hangar, citerne, latrines, etc., connue comme les Nos municipaux 1248-1250 rue Port ou Moss.

8° Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4, 5, 9 et 10 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902 dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dupré, White et Bellechasse, les dits lots mesurant d'après ledit plan, comme suit: Le lot No 3 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 98 pieds 2 pouces sur le côté du lot C, 108 pieds 5 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 4 et 32 pieds 2 pouces et 3 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse; le lot No 4 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur 1?0 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesurant 31 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue St-Philippe sur 109 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 9 mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue White sur une profondeur de 157 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St-Philippe, de la 9 pieds 5 pouces 1 ligne courant vers la rue Bellechasse, de là, sur une première ligne de profondeur sur le côté de la rue Bellechasse, courant vers la rue White de 67 pieds 4 pouces 2 lignes sur une deuxième ligne de profondeur, courant vers la rue White, de 67 pieds 4 pouces et 4 lignes le séparant du lot No 10; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue White 109 pieds 3 lignes sur la rue Bellechasse, et 97 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 9, formant l'encoignure des rues Bellechasse et White.

9° Cinq certains lots de terre situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris par les rues St Philippe, Bellechasse, Dupré, Gayoso et Dumaine; lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 12 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902. Lesdits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: Le lot No 12, 31 pieds 6 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de 160 pieds entre lignes parallèles; le lot No 6, 16 pieds 2 pouces 1 ligne de face sur la rue Gayoso, 100 pieds 2 pouces et 2 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 7 et 94 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Dumaine, lesdits lot formant l'encoignure des rues Gayoso et Bellechasse; le lot No 7, 30 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6, 83 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 8 et 31 pieds 4 pouces de largeur sur la ligne du fond; le lot No 8, 35 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse sur une profondeur de 81 pieds 7 pouces et 6 lignes du côté du lot No 7, 98 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 9 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond et le lot No 9, 3 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur la rue Bellechasse, 29 pieds 1 pouce de face sur la rue St Philippe sur une profondeur de 90 pieds 9 pouces sur la ligne du côté du lot No 8, 100 pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant, et la balance à un, ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux à la convenance des vendeurs, portant six pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente jusqu'à paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spécial, l'acte de contenir la clause non aliénation et vente sans estimations et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les actes de vente, les acquéreurs d'assumer les améliorations jusqu'au moment des billets et de transférer la police aux porteurs desdits billets, d'assumer de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les actes de vente et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et n'auront droit au loyers qu'à partir du jour où se passeront les actes de vente. Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 juil—27—août 3 10 17 24 27

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage comme Placement,

No 2105 rue Dumaine entre les rues Johnson et Galvez, borné par la rue Bienville.

Dans la succession de Mme Catherine Schwable, veuve de Gottlieb Schwable.

No 68,017—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 11 juillet 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Bienville, Johnson et Galvez, désigné par le numéro 15 et mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine, même mesure dans le fond, sur 106 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage dans le fond et une boutique et deux chambres sur le devant, connu comme le No 2105 rue Dumaine, rapportant un revenu de $19 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans après la date de l'adjudication, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement. Devant être garanti par lien de vendeur, hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité et de pénalité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1902 en plus du montant de l'adjudication et devant faire un dépôt de (20 0/0) pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Oscar Schreiber, avocat, Bureau, 215 rue Carondelet.

17 juil—17 20 27—août 3 10 17 19

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 3825 et 3827 rue Baronne,

Coin de la rue Général Taylor.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—JEUDI, le 21 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dossier No 65,004, dans l'affaire de la succession Gerhardt Pohlmann, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Genl Taylor et Peniston et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne et sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Genl Taylor et formant l'encoignure des rues Genl Taylor et Baronne. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 3825 et 3827 rue Baronne.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur à 8 0/0 d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes pour 1902, et faisant un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juil—20 27—août 3 10 17 21

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL.

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

En Vente dans toutes les pharmacies.

1 nov 1901—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 14 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 7 juillet 1902, de l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, dans la succession de Bernard Menesal, No 67,375 du dossier de la susdite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 40, borné par les rues Ann, Esther et Walnut et la ligne supérieure du Parc Audubon, anciennement appelée Propriété Foucher, laquelle propriété mesure, plus ou moins, cinquante trois pieds de face à la rue Ann par cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne du parc Audubon et la rue Walnut et cinquante huit pieds plus ou moins de largeur dans le fond. Mais le vrai mesure de laquelle portion de terre et maintenant contenu en dedans de la ligne du parc Audubon et la rue Walnut.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 juil—13 20 27—août 3 10 14

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joshua Newby.

No 66,207—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 721 rue Commune—MARDI, le 2 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 juillet 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite—

Un intérêt indivis et aussi un intérêt dans ladite propriété appartenant conjointement à George H. Walker, Mattie E. Walker et Theodosia Walker, légataires universels de Margaret Newby par jugement de Cour rendu dans les procédures de sa succession.

Deux certains lots de terre, situés dans l'ancien Burthville dans l'ilet (10), borné par les rues Levée, Webster, Preston et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots 20 et 21 sur un plan dressé par J. F Braun, le 15 mai 1869, lesdits lots mesurant chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Webster sur une largeur dans le fond de vingt-un pieds trois pouces quatre lignes sur les profondeurs suivantes: cent pieds neuf pouces deux et trois quarts lignes sur la ligne divisant les lots 19 et 20, cent un pieds cinq pouces et deux et quatre cinquièmes lignes sur la ligne divisant les lots 20 et 21 et deux pieds un pouce et deux dix-sept dixièmes lignes sur la ligne divisant les lots 20 et 23.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant; la balance, s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente, les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1902, et faire un dépôt de 20 0/0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Louis A. Martin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 juil—31—août 3 10 17 24 31—sept 2

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District

A L'ENCAN.

Nos 1112-14 rue Rocheblave,

Ilet Hôpital, Tonti et Ursulines.

Vente à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Mardi, 26 août 1902,

A MIDI.

Succession de Louis Dubos—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 68,107.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 21 juillet 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués, dans l'affaire en ceci décrite, la propriété ci-après—

(a) Une certaine portion de terre mesurant 33 pieds de face à la rue Rocheblave sur 96 pieds plus ou moins de profondeur.

(b) Une autre portion de terre contiguë à celle et mesurant 19 pieds de face à la rue Rocheblave sur 93 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simonds, notaire, et déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

25 juil—26 27—août 3 10 17 24 26

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Magasin et Résidence Productives,

Nos 1300, 1302 et 1306 rue Toure, à l'encoignure de la rue Urquhart.

Succession de Patrick Ryan.

No 67,500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 822 rue Commune — MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, daté le 14 juillet 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le désirable magasin et résidence à deux étages en bois, Nos 1300 et 1302 rue Toure, à l'encoignure de la rue Urquhart, hangars, citernes, etc. dans la cour et la boulangerie et résidence à deux étages contiguë, No 1306 rue Toure. La propriété de l'encoignure contient en tout un grand magasin et entrepôt, galeries et sept chambres, avec fours à pain, grand hangar, citerne et cour dans le fond; le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, contigus l'un à l'autre, situés dans Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 509 borné par les rues Toure (autrefois Union) Urquhart, Villeré (autrefois Girod) et Bourbon (autrefois Bagatelle), désignés comme lots Nos un et deux sur un plan fait par C. C. Crawford, daté le 6 mars 1858, et déposé pour référence en l'étude de Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville. Lesdits lots mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Union, maintenant Toure, sur une profondeur et façade sur la rue Urquhart de 85 pieds. Le tout en mesure américaine. Le lot No Un formant l'encoignure des rues Union, maintenant Toure et Urquhart, avantageusement situé, commandant une bonne clientèle et loyers assurés. L'épicerie à l'encoignure étant louée à bail jusqu'en 1er octobre 1902, au taux de trois cent dollars par an et la boulangerie rapportant cent quatre vingt dollars par an, faisant un revenu total de $480 par an.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit représentés par des billets négociables portant 8 0/0 d'intérêt par an et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété foncière vendue; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902, et faisant un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 juil—15 20 29—août 5 12 19

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Premier District.

La Grande Résidence de Valeur à trois étages en briques avec mansarde, No 743 rue du Camp, entre les rues Julia et Girod.

Un Site Commercial de Valeur.

La Portion de Terre de Choix à l'encoignure des rues Girod et Commerce

Succession de P. H. Skidmore.

No 67,979 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, daté le 14 juillet 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de P. H. Skidmore, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., à ce appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 162, borné par les rues Magazine, Camp, Girod et Julia, désigné comme lot No 23, et mesurant en mesure américaine trente et un pieds dix pouces de face à la rue du Camp, sur cent soixante dix pieds quatre pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent la grande résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien située, confortablement subdivisée, connue comme le No 743 rue du Camp, contenant environ 20 chambres, etc., bâtisse en briques dans le fond, cour pavée etc. Cette propriété de valeur peut servir comme emplacement commercial au rez-de-chaussée et comme résidence au-dessus, ayant entrées et vestibule séparés. Elle est contiguë à la manufacture de boîtes de cigares de Hornsheim, rue du Camp, et court vers et est contiguë à la Consumer's Ice Co. et la bâtisse de la American Tobacco Co de Hornsheim dans le fond. Un splendide placement.

2° Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet 81, borné par les rues Nouvelle Levée, Girod, Commerce et Lafayette mesurant, en mesure anglaise, trente-cinq pieds 8 pouces de face à la rue Girod sur une profondeur et façade à la rue Commerce de quatre-vingt-cinq pieds, onze pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, d'après un plan par C. A. De Armas et déposé en l'étude de H. E. Conna, ancien notaire. Cette propriété de valeur est dans le centre commercial et vis-à-vis des bâtisses de la "N. J. Long Cooperage Co.", près de l'entrepôt Texas, etc.

Condition de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Actes de ventes et les timbres du revenu des E.-U. au frais des acquéreurs, pardevant Fred Deibel, notaire; un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

19 juil—19 20 27—août 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE COLLECTION DE VALEUR DE Livres de Lois, Historiques, Scientifiques et Livres Divers

Succession de P. H. Skidmore.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune —JEUDI le 7 août 1902, à midi, dans le fond de leur bureau, No 727 rue Commune.

En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A, daté le 14 juillet 1902, dans l'affaire de la susdite succession (Dossier No 67,979), il sera vendu à l'encan:

Une grande collection de valeur, de livres de lois et autres livres, bibliothèques etc.

Conditions, comptant.

27 juil—27—août 2 6 7

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRAND FER DE FONTE

Pesant environ 2,500 lbs.

A l'encan, JEUDI, le 7 août 1902.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—bureau 732 rue Commune — JEUDI 7 août 1902, à 11 heures A. M., dans la cour à l'encoignure des rues S Front et Lafayette, vis-à-vis le dépôt de fret du So. Pac, sous l'acte No 124 de 1890, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de qui cela peut concerner.

Un grand fer de fonte pesant environ 2,500 livres.

Conditions—Comptant.

29 juil—29—août 3 7

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, le 5 AOUT 1902.

Propriété de valeur dans une jolie section du Troisième District,

No 143 rue Prieur, coin Kerlerec.

Cottage simple, avec quatre chambre, loué $8 par mois.

No 1447 rue Prieur, contigu au ci-dessus.

Cottage simple, avec quatre chambres et vestibule, loué $13.

No 1909 rue Kerlerec, contigu au ci-dessus.

Cottage couvert en ardoises, avec trois chambres, loué $6.

Succession de Jean M. Paya, Frank Zengel, administrateur.

No 66,320, Cour Civile de District, Division E.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs — Bureau 846 rue Commune — MARDI, le 5 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 27 juin 1902 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Kerlerec et Columbus, et désignés comme lots Nos un, deux et huit. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Prieur et Kerlerec et mesurant M. A. 31'5" 5'" de face à la rue Prieur sur 68 pieds de profondeur et façade sur la rue Kerlerec.

Le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant M. A. 37 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 62' 11" 2'" de profondeur.

Le lot No 3, dans le même ilet, mesurant 31' 5'" de face à la rue Prieur, sur 68 pieds de profondeur. Le tout acquis de L. J. Hoffman, le 29 décembre 1888, par acte de vente pardevant E. A. Peyroux, L. des transferts 129, folio 647.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902. L'acte de vente pardevant Emile Pomes, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Cunningham & Cunningham, avocats.

CURTIS & GALLAGHER,

Encanteurs, No 846 rue Commune.

29 juin—29—juil 5 6 13 20 27—août 3 5

Succession de Mme Rosalie Meneras.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,102—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats.

31 juil—31—août 4 9

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

613 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR ETRE VENDU EN BLOC.

Le stock entier de commerce de l'épicerie et entrepôt,

1743 RUE DES FRANÇAIS.

No 68,165 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession d'August Uhle.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, le 11 août 1902, à 10 heures A. M., sur les lieux, 1743 rue des Français, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 28 juillet 1902, de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le stock entier de commerce dans l'épicerie et l'entrepôt 1743 rue des Français, consistant en épiceries de fantaisie et de denrées principales, vins, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Buck, Walshe & Buck, avocats.

30 juil—30—août 3 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

Mme Rosa Schopp vs les Héritiers de Christian Schopp.

No 64,491—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—JEUDI, le 21 août 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement en partage rendu le 7 avril 1902 et signé le 18 avril 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, et d'un ordre dudit Hon. John St-Paul, juge, daté le 27 juin 1902, homologuant les procédures d'une réunion de famille, tenue pardevant W. F. Brewer, notaire, le 18 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un autre ordre daté le 14 juillet 1902, dudit Hon. John St Paul, juge, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire No 43,820 Succession de Marie T. Baumgarden, femme de C. D. Schopp, et C. L. Schopp, consolidées, homologuant les procédures de la réunion de famille, tenue pardevant J. C. Wenck, notaire, le 3 juillet 1902, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Magnolia, Constance et Delachaise, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire comme plan No 49, d'après lequel plan lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 28 pieds 5 pouces 2 1/4 lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur 120 pieds de profondeur.

Aussi un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 8, dans le même District et ilet que le précédent et mesurant 26 pieds, 6 pouces, 3 1/2 lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages avec bâtisse en bois à deux étages; aussi une grande écurie, connue comme les Nos 1026, 1028, 1030, 1032 et 1044 avenue de la Louisiane, occupée par la maison de commerce bien connue de A. Schoenberger et fils, comme écurie et établissement d'entrepreneurs de pompes funèbres.

Vendu sujet au bail ci-dessus, aux taux de $720 par an ou $60 par mois, expirant. Un beau placement ou un excellent endroit de commerce pour un établissement d'écurie ou entrepreneur de pompes funèbres, situé dans le centre du prospère Sixième District.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les lettres A, B et C, dans l'ilet No 101, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Chippewa, Toledano et Annunciation, sur le devis annexé, signé par C. G. Del Isle, ingénieur civil, le 29 mai 1902, d'après lequel devis lesdits lots mesurant comme suit: Le lot A 31 pieds 4 pouces de face à la rue Chippewa sur 120 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur; le lot B 30 pieds, 11 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes, et le lot C 21 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur, lesdits lots A, B et C composant les lots 2, 3 et 4, sur un plan déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire.

Les améliorations sur ledit lot A comprennent un cottage double en bois retiré de la rue, contenant 4 chambres de chaque côté et sont désignés par les Nos 3306 et 3307 rue Chippewa.

Les améliorations sur le dit lot B comprennent un cottage double en bois retiré de la banquette et contenant de chaque côté 4 chambres et sont désignées par les Nos 3309 et 3311 rue Chippewa. Les améliorations sur ledit lot C comprennent un cottage simple en bois contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc.

Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément. Un placement payant.

3° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C et D dans l'ilet No 165, borné par les rues Delachaise, Laurel, Constance et Aline, sur un devis de voyer, daté le 29 mai 1902, signé par Chas. G. Del Isle, ingénieur civil, d'après lequel devis lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: Le lot A formant l'encoignure des rues Delachaise et Laurel 27 pieds 8 pouces de face à la rue Delachaise, 27 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Laurel; 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot D. Le lot B, 22 pieds 3 pouces de face à la rue Delachaise, 22 pieds 1 pouce 9 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot A, et de 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot C; le lot C, 32 pieds 11 pouces de face à la rue Delachaise et 37 pieds 10 pouces 3 lignes de largeur dans le fond sur 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot B et 114 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot D; et le lot D a 25 pieds 11 pouces 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 113 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot C et 111 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Constance.

Lesdits lots "A", "B", "C" et "D" constituant le tout des lots 19, 20, 21, 22, sur un plan déposé parmi les archives de E. G. Gottschalk, ancien notaire, sous le No 52.

Les améliorations dudit lot "A" sont désignées par les Nos 900 et 902 rue Delachaise et comprennent un cottage double en bois retiré de la banquette, contenant de chaque côté galerie de côté, 5 chambres, office, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot B comprennent un joli cottage simple connu comme le No 906 rue Delachaise, retiré de la banquette et contenant 4 chambres, chambre à cendre, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot C comprennent un joli cottage double en bois, désigné par les Nos 908 et 910 rue Delachaise, et contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur le dit lot D sont désignées par le No 914 rue Delachaise et comprennent un joli cottage simple retiré de la banquette, contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc.

Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément; elles sont bien situées, toujours en demande par des locataires de premier ordre et sont des placements d'un mérite supérieur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, en un et deux ans portant 6 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et les clauses usuelles et coutumières de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus du montant de leurs enchères le paiement des taxes dues et exigibles en 1902 et tous les timbres requis du revenu; 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. M Hudson,
Dart & Kernan,
J. B. Fisher, avocats.

20 juil—20 27—août 3 10 17 21

Succession de John F. Lally.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,244—Division D.—Attendu que Louise Reiling, veuve de John F. Lally, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John F. Lally, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. McCloskey & Benedict, avocats. 25 juil—26 29—août 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Margaret Schuler, veuve de Ambise Franz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,94[illegible], Division D—Avis [illegible] par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Danzi, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Martin H. Manion, avocat. 1 août—1 8 10

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Feliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 — Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Victor F. Winter.

EN vertu de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le Cinquième Circuit, District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 2ème jour de mai 1902, sur la pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Maison de Cour de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à l'entrée de côté sur l'allée St Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, le 16me jour d'août 1902 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Trois certains lots de terre dans le troisième district de cette ville, désignés par les numéros 5, 6 et 7 dans l'ilet borné par les rues Nord Rempart, St Claude, Kentucky et Mathilde, étant l'ilet No 348 le tout est exposé sur un plan lithographié fait par Louis H. Pilié, voyer, le 10 novembre 1874 et annexé à un acte de vente du défunt Patrick Irwin à Mme Julie Quentin, pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 1er mai 1875, lesquels dits lots mesurant en mesure américaine d'après ledit plan comme suit: Le lot 5 mesurant 27 pieds de face à la rue Nord Rempart sur une profondeur entre lignes parallèles de 135 pieds. Le lot No 6 mesurant 27 pieds de face à la rue Nord Rempart sur 136 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 7 mesurant 24 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Rempart sur 30 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond sur une profondeur de 136 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot No 6 et 136 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté courant vers la rue Mathilde.

Conditions—Comptant.

E. B. KRUTTSCHNITT,

Maître Commissaire Spécial.

19 juil—19 26—août 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Feliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810—Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, Receveur, contre Dinah Gonsedahl, veuve de Gustave Seitzmann.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et le District Est de la Louisiane rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 20ème jour de mai 1902, sur la pétition de Johnston Armstrong, Receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Maison de Cour de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à l'entrée de côté sur l'allée St Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, le 16me jour d'août 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Montégut, Burgogne et Rempart, désigné par le No 5 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 7 janvier 1848, et déposé en l'étude de H. Chiapella, ancien notaire en cette ville, pour référence; ledit lot ayant en mesure américaine trente huit (38) pieds de face à la rue Rempart sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,

Maître Commissaire Spécial.

19 juil—19 26—août 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Feliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association—No 12 810 Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane—Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Esther M. Nelson, femme de Edward G. Del Corral et son dit époux.

EN vertu de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 28me jour de mai 1902 sur la pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret; je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Maison de Cour de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à l'entrée de l'allée St Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, le 16me jour d'août 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Howard, Milan, Lyng (ou Freret), et Marengo, ledit lot étant désigné par le numéro 22 sur un certain plan ou devis privé dudit ilet annexé pour référence à un acte d'achat par la New South Building and Loan Association de Rudolph M. Jung, passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 22 septembre 1898, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Howard sur 150 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et servitudes à cela appartenant. Conditions: Comptant. E. B. KRUTTSCHNITT, Maître Commissaire Spécial.

19 juil—19 26—août 2 9 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles J. Babet, Trustee, Robert G. Memory vs Henry S. Karstendiek.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,119—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 4 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tout des bâtisses, etc., dont on se sert dans le but d'élever des volailles, sur la Ferme des Volailles, dans et sur les lieux, No 4691 rue Nord Peters, dans l'ilet borné par les rues N. Peters, Chartres et Sister et l'avenue Jordan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Walter L. Gleason, avocat.

23 juil—23 24 30—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une portion de terre avec deux cottages doubles, désirables et de valeur.

Portant les Nos municipaux 1650 et 1652, 1654 et 1656 rue Cypress, entre les rues Magnolia et Clara.

J. C. Rieger vs Henry S. Karstendiek.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,049 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 14 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, située dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clara, Cypress, Magnolia et Julia, ladite portion de terre est désignée par la lettre X, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 7 mars 18?9, et annexé à l'acte ci après visité, passé pardevant Jos D. Taylor, notaire, le 22 décembre 1866, et mesurant d'après ledit devis, en mesure américaine, soixante cinq pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Cypress sur soixante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre est composée de la portion du fond des lots Nos 283 et 284.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. R. M. Whitney, avocat pour le plaignant.

11 juil—11 12 18 25—août 1 8 14

ANNONCES JUDICIAIRES

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No [illegible] rue [illegible], entre [illegible]

Auguste Marchal vs Mme Marie Bouvier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 68,071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot et portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 106, borné par les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine, étant le tout du lot No trois et une partie du lot No deux, sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, et mesurant trente trois pieds de face à la rue Marais sur quatre vingt neuf pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Robert Legier, avocat pour le plaignant.

26 juil—26—août 1 8 28 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de [illegible] dans le Troisième District.

Connue comme Nos 2305—2307 et 2309 [illegible] Bagatelle (maintenant Dauphine).

Coin de la rue Dubigny.

Teutonia Loan and Building Company vs Gustave L. Gaspard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,516—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 25, [illegible] 736 borné par les rues Claiborne, Dubigny, Union et Bagatelle, désignés par les lettres A et B sur un devis annexé [illegible] à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire et mesurant d'après ledit devis comme suit: Lot A formant l'encoignure des rues Dubigny et Bagatelle et mesurant trente et un pieds de face à la rue Bagatelle sur cent vingt trois pieds, dix pouces plus ou moins de profondeur. Lot B mesurant trente et un pieds, trois pouces de face à la rue Bagatelle sur cent vingt trois pieds, dix pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, et connus comme faisant partie des lots désignés par les Nos 14, 15, 17 et 18, sur un devis privé annexé à l'acte faisant partie de l'acte de vente de P. T. Gas à J. Robert passé pardevant A. Marchand, notaire, le 30 juin 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

18 juil—18 25—août 1 8 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple élevé de terre,

Avec grand terrain, 527 rue Flood, près de la rue de Chartres.

Succession de Joseph Grieg.

No 66,070 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 12 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Flood, Chartres, Delarondé (maintenant Douglas), et l'avenue Celia, lesdits lots sont désignés par les Nos 12 et 13 de l'ilet No 66, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude de Gustave Legardeur, notaire, sous la date du 13 mars 1854, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Flood sur 130 pieds 10 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No 527 rue Flood et comprennent un joli cottage simple, élevé de terre, contenant vestibule, galerie de côté, plusieurs chambres, hangar, citerne, jolie pelouse, arbres fruitiers, etc., le tout en bonne condition et devrait se louer $30 par mois.

Un joli home dans un excellent voisinage près des lignes de chemin de fer, ou un placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 juil—12 13 20 27—août 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

E Munhoff vs Anna Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,157—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, (autrefois St Denis) Amélia, Dryades et Foucher, désigné comme lot No 12 et mesurant trente pieds de face à la rue Remparts commençant à un point trente pieds de l'encoignure des rues Amélia et St-Denis sur une profondeur de quatre-vingt dix pieds entre lignes égales et parallèles; acquis le 2 février 1894, L. 158 folio 169.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Wm A. Wenck, avocat pour le plaignant.

25 juil—25 26—août 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Chippewa et Quatrième.

(dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Troisième et Annonciation.)

Michel Bernhard vs John Krauss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,917—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 août 1902, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux de l'ilet No 56 borné par les rues Troisième, Quatrième, Chippewa et Annonciation, anciennement Jersey, d'après un plan dressé par Henry Mu'henan, voyer, daté le 5 juin et déposé comme plan 66 dans le Bureau de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville; lesdits lots de terre mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur, ledit lot numéro un formant le coin des rues Chippewa et Quatrième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

G. W. Long, avocat pour le plaignant.

16 juil—16 23—août 1 8 15 21